

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui aura lieu le 2 février 2021.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 30 septembre 2020 à 19 h,
au centre communautaire de Val-Senneville*

PRÉSENCES :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
M. Réginald Béland, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
M. Michel Blouin, conseiller de quartier
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil et agente administrative aux communications

ABSENCE :

Mme Janique Boutin, conseillère de quartier
M. Stéphane Dénomme, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 5

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h. M. Gervais souhaite la bienvenue à Mme Céline Brindamour, conseillère municipale du district #4, M. Ian Bélanger, directeur du Service sports et plein air ainsi que M. Robert Marchand de la corporation des parcs et espaces verts.

2- Lecture de l'ordre du jour de la séance du 30 septembre 2020

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland, de l'adopter tout en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-01

3- Lecture et suivis du procès-verbal de la rencontre du 30 janvier 2020

Une lecture silencieuse du procès-verbal est réalisée. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-02

4- Suivi des dossiers

- a) **Service de sécurité incendie** : À la suite du passage de M. Jean-Pierre Tenhave lors de la dernière rencontre, un citoyen désire porter à l'attention du président qu'une personne de son entourage a postulé auprès de la Ville pour un poste de pompier, mais n'a pas reçu d'accusé de réception des ressources humaines. Il est à noter que seule les candidats retenus sont contactés;
- b) **Assurances des membres du comité des loisirs** : Le point sera traité avec Mme Chantale Gilbert, trésorière.

5- Sujets à discuter

- a) **Parc BMX et parc le Nordet** : Les équipements du parc le Nordet seront déménagés sur le terrain du parc BMX. De la fibre de bois sera ajoutée éventuellement. En ce qui concerne l'ancien terrain du parc le Nordet, il sera vendu par lots aux propriétaires adjacents qui le désirent et une partie sera conservée pour construire une virée de chemin. Une dame demande si l'accès au parc BMX sera sécurisé au moyen d'une entrée et la construction d'un trottoir. Le président n'a pas l'information. Elle demande à ce que ce soit inséré dans le prochain budget;
- b) **Parc Polyval** : MM Ian Bélanger et Robert Marchand sont présents pour donner certains détails concernant les projets futurs pour le parc. Plusieurs familles du quartier ont soulevées le désir de le conserver, cependant les modules, datant des années 1990, sont désuets et peuvent compromettre la sécurité des enfants. La corporation des parcs et espaces verts s'est penchée sur le sujet. M. Marchand souligne que les équipements seront démantelés et une évaluation sera faite pour un possible déplacement près de l'entrée du sentier du Lac des Sœurs.

En remplacement des modules démantelés, le service Sports et plein air étudie la possibilité d'installer une balançoire. Il est donc proposé par M. Michel Blouin, appuyé de M. Gino Pallagrossi d'appuyer la demande de conserver un module de balançoires dans l'attente de la construction du nouveau parc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2020-09-03

Notons que les citoyens du secteur redoutent, qu'avec le démantèlement du parc, qu'il y ait la possibilité d'un changement de zonage pour permettre la construction de nouvelles maisons par un promoteur;

- c) **Rampe de la rue Élisabeth** : Un citoyen qui est présent porte à l'attention du président, l'absence de stationnements près de la rampe de mise à l'eau. Comme il s'agit d'une rampe centrale pour se rendre sur plusieurs plans d'eau importants, plusieurs utilisateurs se stationnent dans la rue, ce qui compromet la sécurité routière;
- d) **Bacs bruns de compostage** : Une distribution de bacs bruns gratuits s'effectuera le 5 octobre prochain dans le stationnement du centre communautaire en prévision de l'ajout dans la collecte sélective, des résidus verts. Cette distribution gratuite de la MRC de La Vallée-de-l'Or est possible grâce à un commanditaire majeur, Eldorado Gold, qui utilisera le compost créé pour la restauration de ses sites miniers;
- e) **Jeu libre dans la rue** : Le président donne de l'information sur un nouveau projet de signalisation dans les rues résidentielles, qui permettrait le jeu sécuritaire dans la rue. Pour qu'une rue soit admissible, un registre avec l'engagement des résidents devra être complété. Plus de détails sont à venir.

6- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- **Cinémomètre** : Le ministère des Transports fera prochainement l'installation de cinémomètres permanents dans les quartiers ruraux qui sont desservis par une route provinciale. Le conseil de quartier désire émettre une résolution à acheminer au ministère pour concrétiser ce projet rapidement. Il est donc proposé par M. Gino Pallagrossi, appuyé de M. Réginald Béland de demander au ministère d'installer deux cinémomètres à chaque entrée du village.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-04

- a) **Présence policière** : Un citoyen est présent pour soulever une problématique de vitesse excessive sur la rue Alix. Le président soulèvera la problématique au policier parrain du quartier. Il se demande qu'elles seraient les solutions possibles pour sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse;

- b) **Signalisation du parc BMX** : Il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé de M. Gino Pallagrossi de demander à la Ville de procéder à l'installation d'un panneau de réduction de la vitesse à 30 km dans la zone du parc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-05

- c) **Entretien des patinoires** : Étant donné l'explosion des coûts pour l'entretien des patinoires et du fait qu'un seul entrepreneur effectuait l'entretien de toutes les patinoires, le président désire recueillir des noms de résidents du quartier qui seraient prêts à en faire l'entretien, moyennant une somme;

7- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 2 février 2021, à 19 h, à la salle communautaire.

8- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gino Pallagrossi, appuyé de M. Réginald Béland de lever la séance. Il est 20 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2020-09-06

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée